Date d'émission : 30.07.2019

Version: 1

### **BASIK SABLE CARAMEL 20MG**

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

**BASIK SABLE CARAMEL 20MG** 

produit/désignation

Nom chimique BASIK SABLE CARAMEL 20MG

Type de produit Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

WEBJEE SAS

1 boulevard Jean Moulin

**44100 NANTES** 

Téléphone: 0980808684

Félix NICOLON: contact@cloudvapor.fr

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 4

### 2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: 2-acétylthiazole (CAS No.: 24295-03-02)||3-[(2S)-1-méthyl-2-pyrrolidinyl)] benzoate de pyridine (CAS

No.: 88660-53-1)

Mention d'avertissement

Pictogrammes des risques

Danger



# Mentions de danger

H301	Toxique en cas d'ingestion
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H332	Nocif par inhalation

#### Conseils de prudence

P261	Éviter de respirer les vapeurs.
P264	Se laver le visage, les mains soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

15/10/2019 - Français 1/10

Version: 1

Date d'émission : 30.07.2019

P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.	
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.	
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage, Masque de protection du visage.	
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un médecin.	
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.	
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.	
P312	Appeler un un médecin en cas de malaise.	
P321	Traitement spécifique (voir informations sur cette étiquette).	
P330	Rincer la bouche.	
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.	
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.	
P405	Garder sous clef.	
P501	Éliminer le contenu, le récipient dans un centre de traitement agréé.	
Phrases EUH		
EUH208	Contient 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (3658-77-3)   2-acétylthiazole (24295-03-02) . Peut produire une réaction allergique	

# 2.3 - Autres dangers

# **RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants**

### 3.1 - Substances

# Non applicable

# 3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	48,5575		Non applicable
Propane-1,2-DIOL	n°CAS : 57-55-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-338-0	35,79925		Non applicable
3-[(2S)-1-méthyl-2-pyrrolidinyl)] benzoate de pyridine	n°CAS : 88660-53-1 Numéro d'identification UE : N°CE :	2,195	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
2-acétylthiazole	n°CAS : 24295-03-02 Numéro d'identification UE : N°CE :	0,10449	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1A - H317	Non applicable

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation	<ul> <li>Veiller à un apport d'air frais.</li> <li>En cas d'inhalation des vapeurs, les symptômes d'intoxication peuvent se manifester à retardement apès plusieurs heures; consulter impérativement un médecin.</li> </ul>
	- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

15/10/2019 - Français 2/10

Version: 1

Date d'émission : 30.07.2019

	<ul> <li>Au moindre symptôme d'intoxication, consulter impérativement un médecin.</li> </ul>
	<ul> <li>Des symptômes ne peuvent apparaître que quelques heures après l'exposition, faire une surveillance médicale pendant au moins 48h après l'accident.</li> </ul>
Après contact avec la peau	- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et
	abondamment avec eau et savon.
	- en cas de réactions cutanées, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
	- En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.
En cas d'ingestion	- Demander immédiatement un avis médical.
	<ul> <li>Des symptômes ne peuvent apparaître que quelques heures après l'exposition, faire une surveillance médicale pendant au moins 48h après l'accident.</li> </ul>
	- Rincer la bouche abondamment à l'eau.
	- Traitement médical nécessaire.
	- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus e	et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation	- Aucune information disponible.
Symptômes et effets - Après contact avec la peau	- Provoque une irritation cutanée.
Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Aucune information disponible.
Symptômes et effets - En cas d'ingestion	- Aucune information disponible.

- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
- Traitement symptomatique. Administration d'antidote.
- Traitement symptomatique.

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1 - Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	- ABC-poudre
	- Dioxyde de carbone (CO2)
	- Mousse
	- Poudre d'extinction
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit

### 5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou</u> - Produits de combustion dangereux du mélange

### 5.3 - Conseils aux pompiers

- L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

15/10/2019 - Français 3/10

Version: 1

Date d'émission : 30.07.2019

- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.
- Eloigner le produit de la zone d'incendie.
- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	<ul> <li>Utiliser un équipement de protection personnel.</li> </ul>
	- Evacuer les personnes en lieu sûr.
	<ul> <li>Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.</li> </ul>
Pour les secouristes	<ul> <li>Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.</li> </ul>

### 6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
- S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr.

### 6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement	<ul> <li>Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant un surveillance particulière.</li> <li>Aucune information disponible.</li> </ul>
Méthodes et matériel de nettoyage	<ul> <li>Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).</li> <li>Recueillir à l'état sec avec précaution.</li> <li>Bien nettoyer les surfaces contaminées.</li> <li>Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.</li> <li>Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.</li> <li>Ventiler la zone concernée.</li> </ul>
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.
6.4 Déférence à d'autres sections	

#### 6.4 - Référence à d'autres sections

- Protection individuelle: voir rubrique 8

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation	<ul> <li>- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.</li> <li>- Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.</li> <li>- Éviter de: Contact avec la peau</li> </ul>
	<ul> <li>Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau</li> <li>Aspirer les vapeurs/aérosols directement à l'endroit où ils se forment.</li> </ul>

15/10/2019 - Français 4/10

- Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants: génération/formation d'aérosols
- Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants: Inhalation
- Voir section 8.

# Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
- ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.
- Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
- Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

# 7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Classe de stockage Matières non combustibles de toxicité aiguë, catégorie 1 et 2 / substances très toxiques (liquide)
- Ne pas stocker ensemble avec: Aliments pour humains et animaux
- Classe de stockage Non-combustible, toxicité aiguë Cat. 3 / matières dangereuses toxiques ou matières dangereuses provoquant des effets chroniques
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle
- 8.2 Contrôle de l'exposition
- Contrôles techniques appropriés
- Aucune information disponible.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Porter les gants de protection homologués

Version: 1

Date d'émission : 30.07.2019

- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire



- Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.
- Les crèmes ne peuvent remplacer un moyen de protection personnelle.
- Appareil de protection respiratoire approprié: Appareil de protection respiratoire autonome (NF EN 133)



15/10/2019 - Français 5/10

Contrôles d'exposition liés à la protection de

- Indications détaillées: voir notice technique.

Version: 1

Date d'émission : 30.07.2019

l'environnement

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	Aspect
Couleur		Odeur
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible
pH		Aucune donnée disponible
Point de fusion		Aucune donnée disponible
Point de congélation		Aucune donnée disponible
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible
Point éclair		Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible
inflammabilité		Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explos	ivité	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explo	sivité	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible
Densité relative		Aucune donnée disponible
Densité		Aucune donnée disponible
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organ	iques)	Aucune donnée disponible
Log KOW		Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflar	nmabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition		Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible

# 9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

# 10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

15/10/2019 - Français 6/10

Version: 1

Date d'émission : 30.07.2019

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

# 10.4 - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

# 10.5 - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

# 10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prevues.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques		
Toxicité aiguë	- Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3 - Toxique en cas d'ingestion - Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 4 - Nocif par inhalation	
Toxicité : Mélange		
	LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
	LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
	LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible
	- Aucune information disponible.	
	- Nocif par inhalation.	
	- Toxique par inhalation.	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	- Non classé	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	- Non classé	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	- Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Peut prov	oquer une allergie cutanée
	<ul> <li>Peut entraîner une sensibilisation par contact av</li> <li>Peut provoquer une allergie cutanée.</li> </ul>	ec la peau.
Mutagénicité sur les cellules germinales	- Non classé	
Cancerogénité	- Non classé	
Toxicité pour la reproduction	- Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	- Non classé	
	- données manquantes	

15/10/2019 - Français 7/10

Version: 1

Date d'émission : 30.07.2019

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

- Non classé

Danger par aspiration

- Non classé

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

<sup>-</sup> La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

### 12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

#### 12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

# 12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

#### 12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### 12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	<ul> <li>Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.</li> <li>Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.</li> </ul>
Evacuation des eaux	- Aucune information disponible.

15/10/2019 - Français 8/10

#### Précautions particulières à prendre

- Ce déchets impose une surveillance particulièrement sévère.
- Collecter les déchets séparément.
- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Version: 1

Date d'émission : 30.07.2019

- Les déchets doivent être tenus à l'écart des autres sortes de déchets jusqu'à leur élimination.
- Le résidu doit rester sous surveillance.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale

- Aucune information disponible.

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 - Numéro ONU

Non applicable

- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

### **RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH Aucun

candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

<u>Teneur en COV</u> Aucune donnée disponible

### 15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

<u>Evaluation de la sécurité chimique</u> - Aucune information disponible. effectuée pour le produit

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	30/07/2019	

# Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 2 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
------------------------	---

15/10/2019 - Français 9/10

Version : 1 Date d'émission : 30.07.2019

Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Inhalation	romana argue (par minaranor) - categorio 2
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
H301	Toxique en cas d'ingestion
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H332	Nocif par inhalation
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

\*\*\* \*\*\* \*\*\*

15/10/2019 - Français 10/10